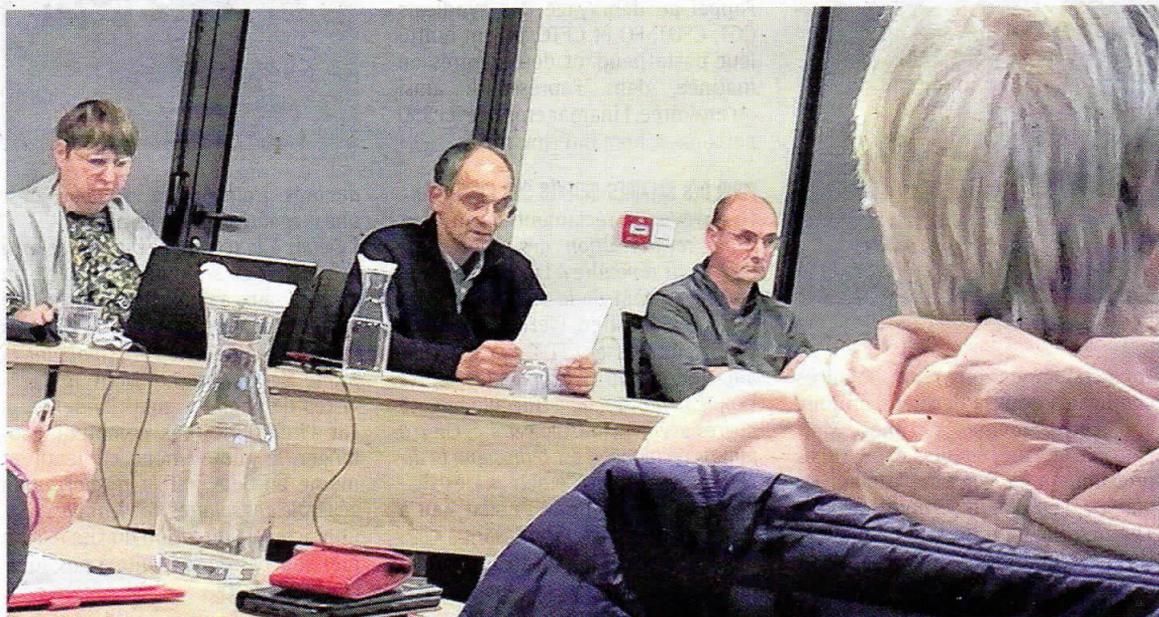


## AUNEUIL

# Les élus disent non au projet de méthaniseur de leur maire

Partie prenante du projet très discuté de méthaniseur à Auneuil, le maire Hans Dekkers a été mis en minorité par son conseil municipal ce mercredi, au terme d'un vote à huis clos.



Le maire d'Auneuil, partie prenante du projet de méthaniseur, a essayé un revers de son conseil municipal.

MATTHIEU HÉRAULT

C'est désormais consigné sur procès-verbal : Auneuil ne veut pas du méthaniseur de son maire Hans Dekkers. Ce mercredi 11 octobre, lors d'un vote à huis clos et à bulletins secrets, la majorité du conseil municipal a dit non au projet. Le maire est agriculteur et partie prenante de ce futur méthaniseur rassemblant 17 agriculteurs et une coopérative ; il est notamment propriétaire d'une partie des terres qui doivent accueillir le futur méthaniseur de la SAS Biogaz. Mais depuis bientôt trois ans, il fait face à une opposition musclée au sein du village, laquelle ne veut pas entendre parler de ce projet, synonyme selon eux de nuisances olfactives et d'une augmentation sensible du trafic des camions. Opposition qui lui reproche aussi de défendre un projet dans lequel il est personnellement impliqué.

Ce mercredi 11 octobre, le maire n'a pas pris part au vote. Et par 13 voix contre, 12 pour et un blanc, le projet a donc été rejeté. C'était en quelque sorte la première fois depuis trois ans que le méthaniseur était sou-

mis pour avis au conseil municipal. Qui devait se prononcer sur l'autorisation d'exploiter et d'épandre les digestats issus de la méthanisation. Très vite, 17 mains se sont levées au sein du conseil pour demander le huis clos et le vote à bulletins secrets, devant une opposition médusée par « une drôle de vision de la démocratie ». Le public a patienté dehors. En fin de séance, Hans Dekkers accusait le coup : « Il y a des gens qui ont voté différemment de ce qu'ils avaient dit. Je savais qu'il y avait une opposition. Mais je ne m'attendais pas à ce point-là ». Avant de se faire cinglant : « Avoir raison trop tôt, ça peut arriver ».

**« J'ai 60 ans et des problèmes de santé. Je ne fais pas ça pour l'argent »**

Hans Dekkers, maire

L'avis du conseil municipal est consultatif. C'est désormais à la préfecture de région de se prononcer et de délivrer au maire et au collectif d'agriculteurs le permis d'exploiter. La décision est attendue

dans un délai de cinq mois, tandis que la consultation publique vient de se terminer le mardi 10 octobre. Elle a rassemblé dans la seule mairie d'Auneuil « environ 80 pages » de doléances appelant à l'abandon du projet selon Sébastien Nahacz, vice-président de l'association contre l'implantation d'un méthaniseur à Auneuil (Acima). Pour autant, Hans Dekkers est formel : « J'ai 60 ans, j'ai des problèmes de santé. Je ne fais pas ça pour l'argent. Simple-ment, il faut écouter Greta Thunberg : on est en train de bousiller l'environnement des générations futures ». Pas de quoi convaincre les opposants au projet, pour qui le projet de méthaniseur est une menace pour l'environnement. Appelées à se prononcer sur le droit – ou non – d'épandre les digestats sur leur sol, certaines autres communes ont déjà fait part également de leur opposition, à l'image de Therdonne ou Ons-en-Bray. « On demande à nos agriculteurs de faire des efforts pour protéger le captage d'Ons-en-Bray. Ce n'est pas pour en autoriser d'autres à épandre des déchets sur notre sol », justifie France Vermeulen, le maire. ■